

DIGEST EUROPEEN – DIGEST INTERNATIONAL

PAR | **BORIS FRONTEDDU ET DENIS BOUGET**

| Observatoire social européen (OSE)

INTRODUCTION¹

Les six derniers mois de 2019 sont surtout caractérisés par la mise en place et le démarrage des activités des institutions européennes. Celles-ci ont été renouvelées à la suite des élections européennes qui se sont tenues du 23 au 26 mai 2019. La nouvelle Commission européenne a, pour sa part, présenté ses grandes priorités politiques ainsi que sa nouvelle structure organisationnelle. De ce fait, cette période a permis l'élaboration de textes d'orientation plus que de décisions législatives. Le processus du Semestre européen 2019, pour sa part, s'est achevé le 9 juillet suite à l'adoption par le Conseil des recommandations par pays relatives aux politiques économiques, budgétaires et de l'emploi.²

La nouvelle Commission européenne entrée en fonction le 1er décembre 2019 et présidée par l'Allemande Ursula von der Leyen a élaboré un programme ambitieux avec notamment la présentation du pacte vert pour l'Europe, l'annonce d'une proposition pour un salaire minimum européen, une « garantie européenne pour l'enfance » ou encore pour un régime européen de réassurance des prestations de chômage.

La Présidence finlandaise du Conseil, de son côté, a tenté de relancer les négociations concernant la proposition de directive sur l'égalité de traitement, la proposition de règlement relatif à la coordination des systèmes de sécurité sociale et les aspects sociaux du paquet législatif « Mobilité I ». Cependant, seul ce dernier dossier a progressé au terme de ce semestre. Cela est dû d'une part, au calendrier institutionnel extrêmement chargé et d'autre part, à des divergences politiques persistantes entre les Etats membres.

Le Parlement européen a, pour sa part, tenté – souvent en vain – de faire progresser les dossiers sociaux en suspens afin de parvenir à des accords avant que ne soit constituée la nouvelle Commission. En outre, ce deuxième semestre 2019 a également été marqué par l'élection du nouveau Président du Parlement, David Sassoli, et la poursuite des négociations relatives aux présidences des commissions parlementaires.

(1) Le *Bulletin Quotidien Europe* constitue une précieuse source d'information pour la rédaction du Digest européen et international.

(2) Conseil européen, *Politiques économiques, budgétaires et de l'emploi : recommandations par pays 2019*, 9 juillet 2019, <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/07/09/economic-employment-and-fiscal-policies-2019-country-specific-recommendations/>.

1. POLITIQUE EUROPEENNE GENERALE - INTERNATIONAL

Le 1er juillet 2019, la Finlande assure la Présidence du Conseil de l'Union européenne. Dans son programme intitulé « Europe durable- Avenir durable », la Présidence a souligné sa volonté de renforcer la dimension sociale de l'UE ainsi que de positionner l'Europe comme le « leader mondial en matière de climat ». ³ A son initiative, les Etats membres ont confirmé leur intention de faire de l'économie du bien-être et de la lutte contre le réchauffement climatique les piliers de la stratégie européenne post-2020. Le texte adopté le 24 octobre 2019 par le Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs (EPSCO), souligne, entre autres, l'importance d'intégrer d'autres indicateurs que le PIB dans les recommandations par pays émises dans le cadre du Semestre européen. ⁴

Au Parlement européen, les eurodéputés ont élu leur président, David Maria Sassoli, membre des Socialistes et démocrates européens, le 3 juillet 2019. ⁵ En parallèle, après plusieurs refus essayés par l'eurodéputée polonaise Beata Szydło, membre des Conservateurs et réformistes européens (CRE), c'est finalement l'eurodéputée slovaque du même parti, Lucia Nicholsonová, qui est élue présidente de la commission Emploi et affaires sociales du Parlement européen le 18 juillet 2019. ⁶

Dans le même temps, le 16 juillet 2019, les eurodéputés ont élu l'Allemande Ursula von der Leyen, du parti démocrate-chrétien allemand (CDU), présidente de la Commission européenne, mais avec une faible majorité. ⁷ Dans son programme « Une Union plus ambitieuse » ⁸, la Présidente affirme vouloir considérablement renforcer la politique environnementale de l'UE, un engagement qui se traduit à travers l'ensemble des priorités du nouveau collège de Commissaires. Par ailleurs, le 13 novembre 2019, sous la pression de la Confédération européenne des syndicats (CES) et d'eurodéputés, Ursula von der Leyen a annoncé la modification de l'intitulé des portefeuilles d'une série de Commissaires européens. ⁹ Dans ce cadre, Nicolas Schmit, initialement Commissaire désigné à l'Emploi, devient Commissaire « à l'Emploi et aux droits sociaux ». ¹⁰

(3) Présidence finlandaise du Conseil de l'UE, *Europe durable – Avenir durable*, 1 juillet 2019, <https://eu2019.fi/fr/programme>.

(4) Conseil de l'UE, *Economie du bien-être le Conseil adopte ses conclusions*, 24 octobre 2019, <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/10/24/economy-of-wellbeing-the-council-adopts-conclusions/>.

(5) Parlement européen, *David Sassoli élu Président du Parlement européen*, 3 juillet 2019 : <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20190627IPR55410/david-sassoli-elu-president-du-parlement-europeen>.

(6) Parlement européen, *EMPL Committee Constitutive meeting: arrivals and roundtable*, 18 juillet 2019, uniquement en anglais, https://multimedia.europarl.europa.eu/fr/empl-committee-constitutive-meeting-arrivals-and-round-table-lucia-duris-nicholsonova-emp-chair_1176335-V_v.

(7) Parlement européen, *Procès-verbal, mardi 16 juillet 2019 – Strasbourg*, https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/PV-9-2019-07-16_FR.html.

(8) Von der Leyen, U., *A Union that strives for more. My agenda for Europe*, 16 juillet 2019.

(9) Commission européenne, *Adaptation du nom des portefeuilles des commissaires désignés*, 13 novembre 2019, https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_19_6278.

(10) Pour consulter les attributions de la nouvelle DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion : Commission européenne, DG EMPL, Politiques et activités, <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1&langId=fr>.

La présidence de la Banque centrale européenne (BCE) a, elle aussi, été renouvelée. Le Conseil européen a approuvé la nomination de Christine Lagarde à la tête de l'institution le 18 octobre 2019. Celle-ci a annoncé qu'elle poursuivrait la politique monétaire accommodante mise en place par son prédécesseur, Mario Draghi.¹¹ Son ancien poste de Directrice Générale du Fonds Monétaire International (FMI) est désormais assumé par la Bulgare Kristalina Georgieva depuis le 25 septembre 2019.¹²

Alors que les institutions européennes sont en pleine phase de renouvellement, les modalités du Brexit se concrétisent. En effet, l'UE et Londres sont parvenus à un accord provisoire le 17 octobre 2019.¹³ Cet accord évite, entre autres, d'ériger une frontière physique à l'intérieur de l'île d'Irlande. Cependant, alors que l'UE souhaite déterminer un ensemble de règles visant à limiter le dumping social, le Royaume-Uni, pour sa part, entend se limiter à un accord de libre-échange. Par ailleurs, la victoire éclatante de Boris Johnson aux élections législatives britanniques le 12 décembre achève de lever le doute sur une sortie effective du Royaume-Uni au plus tard le 31 janvier 2020.¹⁴

Par ailleurs, face aux nombreux accords commerciaux internationaux négociés par l'UE, la CES a souligné, le 29 août 2019, la nécessité de créer des dispositifs visant à faire respecter des standards environnementaux dans le cadre de l'accord de libre-échange entre l'UE et le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay).¹⁵

Au même moment, 26 organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que les représentants du secteur de l'élevage de cinq Etats membres ont appelé l'UE à suspendre le processus de ratification de l'accord.¹⁶ ¹⁷ En outre, plus de dix Etats membres ont exprimé, le 15 juillet 2019, leur inquiétude pour le secteur agricole.¹⁸

Quelques mois plus tard, le 4 novembre 2019, 18 ONG, dont Human Rights Watch, ont interpellé le Parlement européen afin de solliciter un report dans l'approbation

(11) Conseil européen, *Christine Lagarde est nommée présidente de la Banque centrale européenne*, 18 octobre 2019, <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/10/18/christine-lagarde-appointed-president-of-the-european-central-bank/>.

(12) FMI, *Déclaration de Kristalina Georgieva sur sa nomination au poste de directrice générale du FMI*, 25 septembre 2019, <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2019/09/25/pr19352-statement-by-kristalina-georgieva-on-her-selection-as-imf-managing-director>.

(13) Conseil européen, *Conseil européen extraordinaire (article 50)*, 17 octobre 2019, <https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/european-council/2019/10/17/art50/>.

(14) BBC, 13 décembre 2019.

(15) ETUC, *EU must stop Amazon destruction – including through EU-Mercosur trade talks*, 29 août 2019, uniquement en anglais <https://www.etuc.org/en/node/18193>.

(16) Fern 25, *Plea to address EU Complicity in the Amazon fires*, le 29 août 2019, uniquement en anglais, <https://www.fern.org/fr/ressources/plea-to-address-eu-complicity-in-the-amazon-fires-2007/>.

(17) Assocarni et al., *La Commission européenne fait le choix du libre-échange à n'importe quel prix*, 8 juillet 2019.

(18) Conseil de l'Union européenne, *Conseil « Agriculture et pêche »*, 15 juillet 2019, <https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/agrifish/2019/07/15/>.

des accords de commerce UE-Vietnam.¹⁹ Le 20 novembre, l'Assemblée nationale du Vietnam adoptait un code du travail réformé, une avancée saluée par le Parlement européen. L'UE attend encore du Vietnam qu'il ratifie les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) (Parlement européen, fiche de procédure 2018/0356M NLE).

Du côté budgétaire et financier, le 28 octobre 2019, les conseils d'administration du Mécanisme européen de stabilité (MES) et du Fonds européen de stabilité financière (FESF) ont pris la décision de reporter le remboursement par Athènes des prêts du MES et du FESF, initialement programmé en même temps qu'un autre remboursement à destination du Fonds monétaire international (FMI).²⁰ En parallèle, le 4 décembre 2019, les ministres des Finances de la zone euro ont validé une aide financière à destination d'Athènes. D'un montant de 767 millions d'EUR, il s'agit de fonds issus des profits réalisés par les banques centrales des Etats membres de l'eurozone suite à leurs rachats de titres de dette publique grecque. Ce versement était conditionné au strict respect, par la Grèce, de ses engagements en matière budgétaire pour 2019 et 2020.²¹

Enfin, le 15 décembre 2019 s'est tenue la 25e Conférence des Parties (COP) sur le climat à Madrid à la place de Santiago (mouvements sociaux intenses), mais sous présidence chilienne. Malgré une conférence décevante, reportant l'ensemble des points sensibles à une date ultérieure, la COP 25 a été, pour l'UE, l'occasion d'affirmer ses ambitions en matière de lutte contre la dégradation environnementale sur la scène internationale.

2. POLITIQUES SOCIALES EUROPEENNES

Le second semestre 2019 est un véritable redémarrage de l'activité politique et législative dans le domaine social. Plusieurs organismes à finalité sociale sont renouvelés (section 2.1.). Quant aux politiques elles-mêmes, plusieurs sont l'objet de textes d'orientation (section 2.2.) et quelques autres (section 2.3.) redémarrent le processus de décision législatif (coordination des systèmes de sécurité sociale, paquet « Mobilité 1 »).

2.1. LES INSTITUTIONS

2.1.1. L'Agence européenne du travail

Entrée en activité le 16 octobre 2019, l'Agence européenne du travail (AET) a été interpellée le jour même par la CES et la Fédération européenne des travailleurs du

(19) Human Rights Watch, *Joint NGO Letter on EU-Vietnam Trade Agreement*, 4 novembre 2019, uniquement en anglais, <https://www.hrw.org/news/2019/11/04/joint-ngo-letter-eu-vietnam-free-trade-agreement>.

(20) MES, *ESM and EFSF approve waiver of Greece's mandatory payment obligation*, 28 octobre 2019, uniquement en anglais, <https://www.esm.europa.eu/press-releases/esm-and-efsf-approve-waiver-greece%E2%80%99s-mandatory-repayment-obligation>.

(21) Conseil de l'Union européenne, *Eurogroup statement on Greece of 4 December 2019*, 4 décembre 2019, uniquement en anglais, https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2019/12/04/eurogroup-statement-on-greece-of-4-december-2019/?utm_source=dsms-auto&utm_medium=email&utm_campaign=Eurogroup+statement+on+Greece+of+4+December+2019.

bâtiment et du bois. Les deux organisations dénonçaient neuf situations d'exploitation concernant des centaines de travailleurs.²²

2.1.2. L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Le 22 juillet 2019, l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) a publié un rapport intitulé « La valeur de la sécurité et de la santé au travail et les coûts sociétaux des lésions et des maladies liées au travail ».

Ce dernier met en lumière le nombre important d'accidents liés au travail au sein de l'UE (2,4 millions d'accidents non mortels et 3.182 accidents qui ont coûté la vie à des travailleurs). L'Agence souligne le manque d'information à sa disposition, les Etats membres ne fournissant que des données partielles.²³

2.1.3. Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

Un rapport de la Commission européenne au Conseil et au Parlement, publié le 16 septembre 2019, souligne que le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEAM) a été fortement sollicité au cours des années 2017 et 2018, débloquent 41 millions d'EUR à destination de 12.896 travailleurs et 1.115 de personnes qui ne sont ni en emploi, ni aux études ou en formation (NEETS²⁴) (COM(2019) 415).

Cette tendance semble se poursuivre puisque dans une résolution adoptée le 24 octobre 2019 et en réaction à la faillite du tour opérateur Thomas Cook, les eurodéputés ont appelé les Etats membres à recourir au FEAM afin d'apporter un soutien aux travailleurs licenciés. Le Parlement européen demande également à la Commission européenne d'évaluer les dispositifs européens destinés à gérer les conséquences sociales de cette faillite (Parlement européen, fiche de procédure 2019/2854 RSP). Le FEAM a également été sollicité le 14 novembre 2019 par les eurodéputés dans le cadre du plan de restructuration de l'enseigne de supermarché Carrefour en Belgique. Pour être effectif, le versement de cette aide financière doit encore être approuvé par le Conseil (Parlement européen, fiche de procédure 2019/2114 BUD). En parallèle, le Conseil a modifié, le 24 octobre 2019, les dispositions du FEAM. Cette modification permet de solliciter le Fonds afin de venir en aide aux travailleurs qui perdraient leur emploi dans le cadre d'un Brexit sans accord.²⁵

(22) CES, *Unions refer first exploitation cases to new European Labour Authority*, 15 octobre 2019, uniquement en anglais, <https://www.etuc.org/en/pressrelease/unions-refer-first-exploitation-cases-new-european-labour-authority-investigation>.

(23) EU-OSHA, *La valeur de la sécurité et de la santé au travail et les coûts sociétaux des lésions et des maladies liées au travail*, 22 juillet 2019, <https://osha.europa.eu/fr/publications/value-occupational-safety-and-health-and-societal-costs-work-related-injuries-and/view>.

(24) Not in Education, Employment, or Training.

(25) Conseil de l'Union européenne, Conseil EPSCO, 24 octobre 2019, <https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/epsco/2019/10/24/>.

2.1.4. Le Comité européen des régions

Ses membres renouvelés²⁶, le Comité européen des régions (CdR) a publié le 11 septembre 2019 son premier tableau de bord social. Celui-ci offre une analyse régionale des progrès réalisés dans le domaine social au regard du Socle européen des droits sociaux. Le tableau de bord montre une forte amélioration en matière de droits et de bien-être sur la période 2014-2018 soulignant cependant de fortes disparités régionales y compris au sein même des Etats membres.²⁷

2.1.5. Réseaux européens des services publics à l'emploi

Suite à une évaluation jugée positive des réseaux européens des services publics à l'emploi, la Commission européenne a adopté, le 13 septembre 2019, une proposition visant à les prolonger jusqu'à la fin de l'année 2027 (COM(2019) 620). Ces réseaux favorisent la collaboration entre les différents services publics à l'emploi européen et proposent un soutien à ceux-ci afin de faire face aux évolutions du marché du travail.

2.2. NOUVELLES ORIENTATIONS DE LA COMMISSION EUROPEENNE

Le 9 décembre 2019 à l'occasion d'une réunion informelle du Conseil EPSCO, Nicolas Schmit, nouveau Commissaire à l'Emploi et aux droits sociaux, a annoncé aux Etats membres son intention de présenter une proposition établissant un salaire minimum européen, d'ici le 14 janvier 2020. Pour ce faire, il doit convaincre les partenaires sociaux suédois et danois, particulièrement réticents à cette idée car la définition d'un salaire minimum relève de leurs prérogatives.²⁸ Parmi les autres dossiers sur lesquels le Commissaire a annoncé sa volonté d'avancer : la révision de la garantie jeunesse, la création d'une garantie pour l'enfance, un régime européen de réassurance des prestations de chômage, l'implémentation du socle européen des droits sociaux et le développement des compétences dans le secteur du numérique.²⁹

Du côté de la CES, la volonté de travailler à la mise en place d'un salaire minimum européen, d'un plan d'action pour mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux ainsi que l'idée d'un « pacte vert pour l'Europe » a été très favorablement accueillie. En outre, la CES et le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté (EAPN) appellent à l'établissement d'un plan précis afin que la transition

(26) Conseil européen, *Comité des régions : le Conseil nomme les membres pour le mandat 2020-2025*, 10 décembre 2019, <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/12/10/committee-of-the-regions-council-appoints-members-for-the-2020-2025-term/>.

(27) Comité européen des régions, *Tableau de bord social régional : une nouvelle étude montre que plus de 80 % des régions font des progrès mais que les inégalités régionales persistent*, 11 septembre 2019, <https://cor.europa.eu/fr/news/Pages/regional-social-scoreboard.aspx>.

(28) Euractiv, *Schmit to unveil EU minimum wage proposal in January*, 11 décembre 2019, uniquement en anglais, <https://www.euractiv.com/section/middle-ground-politics/news/schmit-to-unveil-eu-minimum-wage-proposal-in-january/>.

(29) Commission européenne, *Remarks of the Commissioner Nicolas Schmit at the informal EPSCO dinner organised by the Finnish Presidency on a 'Strategic vision for social and employment policies in the future EU'*, 9 décembre 2019, uniquement en anglais, https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2019-2024/schmit/announcements/remarks-commissioner-nicolas-schmit-informal-epsco-dinner-organised-finnish-presidency-strategic_en.

Voir également : Commission européenne, Réponse au questionnaire du Parlement européen à l'intention du Commissaire désigné Nicolas Schmit, 27 septembre 2019.

écologique soit « socialement juste » et que le coût de la transition écologique ne soit pas supporté par les populations les plus précaires.^{30 31} De plus, alors qu'Ursula von der Leyen s'est engagée à travailler sur l'égalité salariale hommes-femmes, la CES appelle la Commission à proposer rapidement des mesures visant à assurer la transparence des rémunérations par genre dans les entreprises de plus de 10 employés.³²

2.3. REDEMARRAGE DU PROCESSUS LEGISLATIF

2.3.1. Recommandation du Conseil relative à l'accès des travailleurs salariés et non-salariés à la protection sociale

Le Conseil Education, jeunesse, culture et sport a adopté la recommandation le 8 novembre 2019 (COM (2018) 132). Un accord politique avait déjà été trouvé un an plus tôt (6 décembre 2018) au sein du Conseil EPSCO. Cependant l'accord devait être approuvé par les Parlements nationaux et certaines réticences, notamment en Allemagne et en République Tchèque ont entraîné un retard considérable du processus législatif.³³ Concrètement, le texte a pour objectif d'encourager les Etats membres à mettre en place des régimes de protection sociale accessibles à l'ensemble des travailleurs en ce compris les indépendants et les travailleurs occupant « des formes d'emploi atypiques ». Il appelle également les Etats membres à donner la possibilité à l'ensemble des travailleurs de « se constituer et de faire valoir des prestations sociales en tant qu'affiliés à un régime ».³⁴

2.3.2. Proposition de règlement portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale

La Présidence finlandaise du Conseil ambitionnait de relancer les négociations avec le Parlement en se basant sur l'accord provisoire obtenu entre ces deux institutions en mars 2019. Trois principaux points de blocage subsistaient : la durée de la portabilité des droits sociaux pour les travailleurs transfrontaliers, la notification préalable au détachement d'un travailleur ainsi que la définition de la pluriactivité.

Du côté des eurodéputés, les propositions de la Présidence concernant la réduction de la période de portabilité des droits sociaux ainsi que les limitations opposées à la notification du détachement ont été particulièrement mal reçues. Néanmoins, les négociateurs du Parlement souhaitaient faire progresser les négociations avant la constitution de la nouvelle Commission européenne. Finalement, sans avancée notable, les eurodéputés, conscients que la Présidence finlandaise ne disposait que d'une marge de manœuvre très limitée, ont fait le choix de postposer la poursuite des négociations.

(30) ETUC, *ETUC asks new Commission President to build democratic alliance in Parliament and involve social partners in drafting work programme*, 16 juillet 2019, uniquement en anglaise <https://www.etuc.org/en/pressrelease/etuc-asks-new-commission-president-build-democratic-alliance-parliament-and-involve>.

(31) EAPN, *Letter Mr Timmermans*, 21 novembre 2019, uniquement en anglais.

(32) CES, *Faites payer les entreprises qui refusent la transparence des rémunérations*, 25 octobre 2019, <https://www.etuc.org/fr/pressrelease/faites-payer-les-entreprises-qui-refusent-la-transparence-des-remunerations>.

(33) SPF Sécurité sociale, *Accès à la protection sociale pour les salariés et les indépendants*, <https://socialsecurity.belgium.be/fr/activites-internationales/acces-la-protection-sociale-pour-les-salaries-et-les-independants>.

(34) Conseil de l'UE, *Résultats de la session du Conseil*, 8 novembre 2019, <https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/euycs/2019/11/08/>.

Pour plus d'information, voir : *Revue belge de sécurité sociale*, volume 2019, édition 2/2019.

2.3.3. Paquet « Mobilité I »

Le 25 octobre 2019 et à l'initiative de la Présidence finlandaise du Conseil, le Comité des représentants permanents du Conseil a approuvé le mandat de négociation visant à poursuivre les négociations sur le paquet législatif « Mobilité I ». Alors que la Commission européenne a publié les propositions législatives relatives à ce paquet législatif en 2017, de nombreux aspects politiques demeurent toujours en suspens.

Les blocages concernent principalement l'obligation pour les chauffeurs, lorsqu'ils rentrent dans le pays de l'entreprise qui les emploie, de procéder à un chargement ou un déchargement, le nombre maximum de cabotages sur une période définie, l'inclusion du transport combiné dans le règlement, l'application totale ou partielle des règles du détachement au secteur routier, le temps de repos des chauffeurs ainsi que les modalités d'installation des tachygraphes de seconde génération dans les camions et camionnettes.

Au terme d'une série de négociations interinstitutionnelles, le Parlement et le Conseil sont parvenus à un accord provisoire le 12 décembre 2019. Cet accord prévoit que les chauffeurs voyageant entre l'Etat membre où est établie l'entreprise qui les emploie et un autre Etat membre, ne soient pas soumis aux règles du détachement. Concernant le temps de repos des chauffeurs, les transports transnationaux et de marchandises bénéficieront de dérogations concernant la période de référence de deux semaines. En outre, le temps de repos des chauffeurs ne pourra pas s'effectuer dans le véhicule et sera payé par l'employeur. Les tachygraphes de seconde génération, pour leur part, seront installés sur tous les camions d'ici 2025 et toutes les camionnettes l'année suivante. Enfin l'accord prévoit que le chauffeur devra rentrer dans le pays où est établie son entreprise au moins une fois tous les deux mois (Parlement européen, fiches de procédures 2017/121 COD, 2017/122 COD et 2017/123 COD).³⁵

Bien qu'il ne réponde pas à l'ensemble de ses demandes, l'accord a été accueilli favorablement par la Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF).³⁶ Du côté patronal, l'Association européenne des transporteurs routiers de marchandises se satisfait également du compromis entre harmonisation des règles et libre concurrence.³⁷ Toutefois, cet accord risqué d'être recalé au Conseil si les pays d'Europe centrale et de l'Est, globalement opposés au texte, sont rejoints par d'autres Etats membres.

2.4. RAPPORTS ET EVALUATIONS

Un rapport de la Commission européenne a mis en lumière les inégalités de genre au sein de l'UE. Publié le 31 juillet 2019, celui-ci conclut que près de la moitié des ménages monoparentaux de l'UE sont en risque de pauvreté. Les femmes sont

(35) Pour aller plus loin, voir : *Parlement européen, Further information on the Mobility Package*, uniquement en anglais, <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20171122IPR88617/further-information-on-the-mobility-package>.

(36) ETF, *Mobility Package : déclaration de l'ETF sur les résultats du trilogue*, 12 décembre 2019, <https://www.etf-europe.org/mobility-package-etf-statement-on-the-trilogue-outcome/>.

(37) UETR, *UETR views favourably outcome of trilogue on Mobility Package*, 13 décembre 2019, uniquement en anglais, <https://uetr.eu/uetr-views-favourably-outcome-of-trilogue-on-mobility-package/>.

particulièrement touchées, celles-ci assumant le plus souvent l'éducation des enfants à la suite d'un divorce. En outre, elles font face à de multiples discriminations en matière d'accès au monde du travail et de rémunérations.³⁸ A ce titre, ce second semestre 2019 a été marqué par la « journée de l'inégalité salariale » arrêtée le 4 novembre 2019. Il s'agit de la date annuelle symbolique à laquelle les femmes ne sont plus rémunérées en comparaison à leurs collègues masculins occupant un même poste (Statement/19/6192).

Par ailleurs, une analyse de la CES détaille les différences entre les Etats membres dans les accords sociaux relatifs à l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, la Belgique se classant parmi les pays au sein desquels l'équilibre entre vie privée et professionnelle est le plus pris en considération dans les accords sociaux.³⁹

Du côté des politiques relatives à l'emploi, la Commission européenne a publié le 4 juillet 2019, son rapport annuel relatif au marché du travail et au développement social dans l'UE. L'édition 2019 a été dédiée au concept de « durabilité ». Si le nombre d'Européens qui ont un emploi continue de croître, le rapport note cependant que les objectifs définis dans la stratégie Europe 2020 en matière de lutte contre la pauvreté n'ont pas été atteints.

Par ailleurs, la Commission souligne que la transition écologique pourrait se révéler très porteuse en matière de création d'emplois.⁴⁰

Enfin une communication de la Commission, parue le 5 septembre 2019, note que des progrès ont été réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies nationales d'intégration des Roms notamment en matière d'éducation. L'exécutif européen souligne néanmoins que les Etats membres doivent poursuivre leurs efforts, particulièrement en ce qui concerne le logement et l'accès aux soins de santé (COM(2019) 406).

3. LES DECISIONS DE LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPEENNE

Le Tribunal de l'UE a rejeté le 24 octobre 2019 le recours de la Fédération syndicale des services publics (FSESP) contre la Commission qui refusait de transcrire un accord entre partenaires sociaux. D'après le Tribunal, le droit d'initiative de la Commission européenne l'autorise à décider si un accord des partenaires sociaux doit être rendu contraignant dans l'ensemble de l'UE.

(38) Commission européenne, *Mechanisms supporting single parents across the European Union*, 31 juillet 2019, uniquement en anglais, <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=fr&pubId=8234&type=2&furtherPubs=no>.

(39) CES, *Rebalance, Trade unions' strategies and good practices to promote work-life balance*, 19 octobre 2019, uniquement en anglais, <https://www.etuc.org/en/publication/rebalance-trade-unions-strategies-and-good-practices-promote-work-life-balance>.

(40) Commission européenne, *Employment and Social Developments in Europe 2019*, 4 juillet 2019, uniquement en anglais, <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=fr&pubId=8219>.

L'accord en question, signé le 21 décembre 2015, établissait un cadre général pour le droit à l'information et la consultation des fonctionnaires et employés des administrations des gouvernements centraux (affaire T-310/18). La décision du Tribunal rompt avec une pratique habituelle prêtant aux accords sociaux européens une portée législative dans toute une série de domaines relatifs aux relations de travail, procédure pourtant prévue dans le TFEU.

Le 5 novembre 2019, la CJUE a estimé que la loi polonaise établissant une différenciation dans l'âge du départ à la retraite des membres de la magistrature en fonction de leur genre était contraire au droit européen. La Cour a également estimé illégale la mesure visant à abaisser l'âge de départ à la retraite de certains juges tout en offrant la prérogative au ministre de la Justice de prolonger la période d'activité de ces derniers (affaire C-192/19).

L'arrêt C-450/18 publié le 12 décembre 2019 établit que le droit communautaire rend illégal un complément de pension différencié pour les pères et les mères.

4. POLITIQUES SOCIO-ENVIRONNEMENTALES

Au cours du deuxième semestre 2019, l'actualité relative aux politiques socio-environnementales a été particulièrement riche notamment via l'engagement de la nouvelle Commission européenne : le « pacte vert pour l'Europe » (European Green Deal). Le Parlement européen a, pour sa part, également été très actif en matière environnementale. Les eurodéputés ont en effet voté une résolution actant l'urgence climatique le 28 novembre 2019. La résolution appelle la Commission européenne à proposer une batterie de textes législatifs afin de concourir à la réalisation des objectifs de l'accord de Paris (fiche de procédure 2019/2930 RSP).

4.1. LE PACTE VERT POUR L'EUROPE

L'orientation majeure de la nouvelle Commission européenne a trait aux politiques écologiques et environnementales. A ce titre, le 11 décembre 2019, l'institution présentait sa communication « Le pacte vert pour l'Europe » (COM(2019) 640 final). L'ambition politique de cette communication qui se présente comme une « stratégie de croissance » se traduit par une approche de long terme et transversale de la lutte contre la dégradation de l'environnement. Elle touche à la fois aux secteurs industriel, énergétique, agroalimentaire, du logement et de la digitalisation.

Dans ce cadre, la Commission vise à faire de l'UE une zone climatiquement « neutre » à l'horizon 2050. Pour ce faire, elle a présenté un plan de 1.000 milliards d'EUR s'étalant sur 10 ans dont 100 milliards seront alloués au Mécanisme pour une transition juste. Ce mécanisme sera destiné à soutenir les pays fortement dépendants des énergies fossiles dans la transformation de leur tissu industriel et la requalification des travailleurs impactés.

Le 4 décembre 2019, le Conseil européen a approuvé l'objectif d'une Europe climatiquement neutre à l'horizon 2050. La Pologne, pour sa part, a affirmé qu'en l'état, il lui était impossible de s'aligner sur cet objectif. Varsovie est toujours dans

l'expectative d'une définition précise des fonds qui lui seront alloués afin de financer la transition de son économie, fortement dépendante des énergies fossiles.⁴¹

4.2. LE FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA DEGRADATION ENVIRONNEMENTALE

Le 14 novembre 2019, la Banque européenne d'investissement (BEI) a lancé sa nouvelle stratégie en matière de lutte contre le réchauffement climatique. A cette occasion, la BEI, en passe de devenir « une banque du climat », a annoncé qu'elle cesserait de financer des projets liés aux énergies fossiles d'ici la fin de l'année 2021.⁴² En parallèle, lors de sa première allocution au Parlement européen, la Présidente de la BCE, Christine Lagarde, a affirmé que l'institution financière pourrait prendre en compte les risques climatiques lors de l'élaboration d'analyses et prospectives économiques.⁴³

4.3. TRAVAIL, INDUSTRIE ET ENVIRONNEMENT

Les partenaires sociaux FSESP, Eurogas et Industriall ont annoncé, dans un communiqué paru le 28 octobre 2019, la relance du dialogue social sectoriel européen dans le secteur gazier, et ce, afin de faire face aux nombreux défis que pose la transition écologique à ce secteur.⁴⁴

Deux semaines plus tard, dans une lettre conjointe datée du 9 décembre 2019, la CES, le Bureau européen de l'environnement et le Bureau européen des unions de consommateurs ont appelé la Commission européenne à développer une nouvelle stratégie relative à l'utilisation des produits chimiques dans le cadre du pacte vert pour l'Europe. Les trois organisations demandent la fin de l'utilisation des « substances extrêmement préoccupantes », la définition de valeurs limites concernant l'exposition à 25 produits cancérigènes ainsi que la prise en compte de l'effet cumulatif de l'exposition à différents produits.⁴⁵

En parallèle, des ONG de défense de l'environnement et des confédérations générales d'agriculteurs européens ont conjointement interpellé, le 1er octobre 2019, l'Office européen des Brevets (OEB) afin qu'il refuse la brevetabilité des plantes et des animaux. Le Parlement européen avait voté en faveur d'une résolution similaire en septembre 2019 (Parlement européen, fiche de procédure 2019/2800 RSP). Les institutions

(41) Conseil européen, 12-13 décembre 2019, <https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/european-council/2019/12/12-13/>.

(42) BEI, *La banque de l'UE annonce l'adoption de ses ambitieuses nouvelles stratégies climatique et politique de prêt dans le secteur de l'énergie*, 14 novembre 2019, <https://www.eib.org/fr/press/all/2019-313-eu-bank-launches-ambitious-new-climate-strategy-and-energy-lending-policy>.

(43) Parlement européen, *Monetary Dialogue: opening statement by Christine Lagarde, President of the European Central Bank*, 2 décembre 2019, uniquement en anglais, https://multimedia.europarl.europa.eu/en/ep-committee-on-economic-and-monetary-affairs-monetary-dialogue-with-christine-lagarde-president-of-the-european-central-bank_1181108-V_v.

(44) EPSU, Eurogas et Industriall, *Le dialogue social sectoriel européen dans le secteur gazier est relancé : le rôle du gaz dans une économie européenne décarbonée*, 28 octobre 2019, <https://news.industrial-europe.eu/Article/379>.

(45) BEUC, CES et EEB, *The European Green Deal must revitalise EU chemicals policy to protect European citizens and environment*, 9 décembre 2010, uniquement en anglais.

compétentes allemandes, espagnoles et portugaises ont, pour leur part, également interpellé l'OEB en ce sens. L'Office devra en effet se prononcer avant la fin de l'année 2020 concernant les aspects juridiques relatifs au dépôt de brevet sur le vivant.⁴⁶

Enfin, le 1er octobre 2019, la Commission européenne a adopté dix règlements d'exécution visant à favoriser la longévité des appareils électroménagers notamment en renforçant les obligations en matière de durée de vie, d'entretien et de réparabilité des objets concernés. L'objectif est double : réduire l'empreinte carbone des appareils utilitaires et la charge financière pour les ménages.⁴⁷

4.4. PESTICIDES ET PRODUITS CHIMIQUES

Le Parlement a poursuivi son travail relatif à la réglementation de l'utilisation des produits chimiques et pesticides en adoptant, entre autres, une résolution concernant l'initiative européenne sur les pollinisateurs, appelant à établir des objectifs contraignants en matière de réduction des pesticides (fiche de procédure 2019/2803 RSP) ainsi qu'une résolution demandant à la Commission de retirer son règlement d'exécution renouvelant l'autorisation de mise sur le marché de produits contenant du soja génétiquement modifié (fiche de procédure 2019/2828 RSP). En outre, le Parlement et le Conseil sont parvenus à un accord informel le 19 décembre 2019 concernant la refonte de la directive « Eau potable » qui vise à améliorer l'accès à l'eau potable pour tous les citoyens européens ainsi qu'à renforcer la transparence concernant le prix et la qualité de l'eau courante (Parlement européen, fiche de procédure 2017/0332 COD).

(46) Public Eye, *Les gouvernements et la société civile disent non aux brevets sur les plantes et les animaux*, 24 octobre 2019, <https://www.publiceye.ch/fr/news/detail/les-gouvernements-et-la-societe-civile-disent-non-aux-brevets-sur-les-plantes-et-les-animaux>.

(47) Commission européenne, *Les nouvelles mesures d'écoconception : explications*, 1 octobre 2019, https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/QANDA_19_5889.

TABLE DES MATIERES

DIGEST EUROPEEN – DIGEST INTERNATIONAL

INTRODUCTION	505
1. POLITIQUE EUROPEENNE GENERALE – INTERNATIONAL	506
2. POLITIQUES SOCIALES EUROPEENNES	508
2.1. LES INSTITUTIONS	508
2.2. NOUVELLES ORIENTATIONS DE LA COMMISSION EUROPEENNE	510
2.3. REDEMARRAGE DU PROCESSUS LEGISLATIF	511
2.4. RAPPORTS ET EVALUATIONS	512
3. LES DECISIONS DE LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPEENNE	513
4. POLITIQUES SOCIO-ENVIRONNEMENTALES	514
4.1. LE PACTE VERT POUR L'EUROPE	514
4.2. LE FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA DEGRADATION ENVIRONNEMENTALE	515
4.3. TRAVAIL, INDUSTRIE ET ENVIRONNEMENT	515
4.4. PESTICIDES ET PRODUITS CHIMIQUES	516